



MATERIEL FINANCE  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 11 Juillet 2019

## Viapost Logistique Connectée - VLC

# QUOI D'NEUF, DEPUIS LE 17 JUIN ?

Partout, malgré les propos et discours rassurants que ce soit des directions Viapost, du Groupe Viapost, de La Poste elle-même ou encore de Log's, les inquiétudes des salariés persistent. *« Ne vous inquiétez pas, tout le monde sera reclassé ou repris, tous les salariés auront le choix d'opter soit d'être reclassé au sein du groupe La Poste, soit de suivre son activité au sein du repreneur Log's ... »*

**OR, A PRIORI, TOUS LES SALARIÉS NE SONT PAS SOLLICITÉS À FAIRE CE CHOIX!**

Les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient ! La Poste ne cherche qu'à gagner du temps et surtout, à calmer les esprits : opposer les salariés afin qu'ils ne se rassemblent surtout pas dans l'action !!!

Le dispositif mis en place dans le cadre du reclassement des salariés via la GPEC ne répond pas aux attentes des salariés : trop long, trop de contraintes... A cela, s'ajouterait le fait que Log's n'aurait pas été informé du projet de fermeture du site d'Hénin Beaumont.

Alors, s'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, pourquoi ne pas accepter ce que propose la CGT, **l'ouverture d'une négociation pour un accord qui cadre l'ensemble des droits et garanties des salariés de V.L.C.**

C'est la proposition que la CGT a soumise lors du dernier Comité de Groupe Viapost. Malheureusement, seule la CGT a porté cette alternative !

Tout comme la CGT a demandé que l'on nous explique comment une entreprise comme Log's aurait la capacité de permettre un avenir durable aux salariés et activités

V.L.C. alors que le groupe La Poste n'y parvient pas ?

D'un côté, une entreprise Log's qui compte 32 Petites et Moyennes Entreprises avec un chiffre d'affaire de 125 millions €, de l'autre, le groupe international La Poste avec un chiffre d'affaire de 24,7 milliards d'euros en 2018 !

Oui, La Poste pourrait développer les activités, à condition de faire le choix d'investir, mais elle ne l'a pas fait. Elle a opté pour le processus de privatisation en cours avec le concours de l'état.

**POUR LA CGT, IL EST POSSIBLE DE FAIRE AUTREMENT AVEC LA MOBILISATION ET LE RASSEMBLEMENT DES SALARIÉS DE V.L.C**

**POUR GAGNER L'OUVERTURE D'UNE NÉGOCIATION AFIN D'OBTENIR UN ACCORD SUR :**

✓ Des mesures de reclassement au sein des entreprises du Groupe pour les salariés qui le désirent tenant compte : d'une formation professionnelle leur permettant d'accéder à l'emploi désiré, la prise en compte et la prise en charge financière du temps de trajet domicile/travail, des propositions de poste au volontariat sans aucune conséquence et contrainte imposée

✓ Aucune forme de licenciements ou de pressions exercées à l'encontre des salariés

✓ Le respect des Institutions Représentatives du Personnel, sans aucune entrave à leur fonctionnement

✓ Le maintien des droits et garanties des salariés qu'ils soient menacés dans leur emploi ou pas, qu'ils soient confrontés à la fermeture ou le rachat de leur entreprise

✓ Le choix d'être reclassé au sein du Groupe La Poste ou de poursuivre leur avenir professionnel au sein de l'entreprise Log's

✓ La mise en place de mesures financières d'accompagnement et de compensation par rapport à ce que les salariés subissent qu'ils fassent le choix de se positionner au sein du Groupe La Poste ou de suivre leur activité au sein de LOG'S

Pour toutes ces raisons, la CGT appelle à une nouvelle journée d'action **le jeudi 25 juillet 2019 !**

**ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE, IL EST POSSIBLE DE GAGNER !!!**